Evry (91) : Toumany Coulibaly, le “sprinteur cambrioleur”, condamné pour la douzième fois

30/05/2017 à 2h16

L’ancien champion de France du 400m en salle, en février 2015, a été condamné ce lundi à deux ans de prison de ferme pour un énième vol.

Ce 22 février 2015, Toumany Coulibaly devançait tous ses rivaux sur la piste de Clermont Ferrand. Vainqueur du 400m en salle à Clermont-Ferrand, c’est alors un athlète heureux, médaille d’or autour du coup, qui rentre à Paris en TGV dans la foulée de son sacre.

«J’ai posé mes valises et je suis reparti dans la minute, sans réfléchir», a rembobiné l’athlète, un t-shirt de sport américain sur le dos, ce lundi, alors qu’il comparaissait ce lundi devant la justice pour énième vol.

Condamnée pour la douzième fois, la “Flèche de Montgeron”, son club d’athlétisme de l’Essonne, est revenu sur cette journée où il a troqué son costume d’athlète médaille pour celui, une fois la nuit venue, de voleur récidiviste et qui lui vaut une nouvelle peine de deux ans de prison ferme.

Après avoir posé ses bagages, donc, il troque son short et son maillot contre des gants, une cagoule et une masse: peu après 2 heures du matin, aidé d’au moins quatre autres complices, guetteurs ou casseurs, il brise la vitrine d’un magasin de téléphones aux Ulis (Essonne) et dérobe près de 50 000 euros de matériel.

(…)

DNA

Merci à **Lugh**